



Communiqué de presse de la Fédération Française d'Addictologie

Paris, le 16 juin 2022

Olivier Véran et le reniement démagogique

À la veille du premier tour des élections législatives, l'ancien ministre de la Santé, Olivier Véran, a déclaré en soutien à une candidate de son parti "*Je vous confirme qu'il n'y aura pas d'autre HSA, ou salle de shoot, à Paris. Ce n'est pas la réponse adaptée dans cette ville*". C'est le même Olivier Véran qui a créé juridiquement les **Haltes Soins Addictions** (HSA) par arrêté du 26 janvier 2022. Il avait lui-même choisi cette appellation pour en finir avec les termes péjoratifs de salles de shoot ou de salles de consommation à moindre risque qui pouvaient laisser penser que l'on y incitait à la consommation.

D'une autre personnalité politique, on aurait pu parler de propos électoralistes par incompetence, mais ce n'est évidemment pas le cas d'Olivier Véran, médecin, parfaitement informé du sujet et au courant des évaluations scientifiques qui attestent toutes des **bénéfices de ces structures pour la santé et la sécurité publique**. L'arrêté qui porte sa signature précise : "*Il conviendrait ainsi de... situer [la HSA] à proximité des lieux de consommation afin d'être proches des usagers et de réduire les nuisances publiques là où elles sont les plus tangibles*".

Rien de plus limpide comme justification pour créer une HSA à Paris au lieu de laisser les personnes en grande souffrance dans un no man's land sous le périphérique, une zone de tous les risques, bornée par un mur honteux pour l'occasion. Olivier Véran propose de fait d'**allumer la mèche d'une nouvelle crise** comme on l'a vécue l'hiver dernier par un déplacement sans fin des personnes au gré des aléas politiques, et loin d'une réponse sereine et humaine à leurs difficultés.

Dans une période où chacun se lamente sur la désaffection à l'égard de la chose publique et alors que l'abstention se développe, le reniement démagogique d'Olivier Véran n'est certainement pas de nature à redonner confiance dans la classe politique.

Contact Presse

Pr Amine BENYAMINA, Président de la Fédération Française d'Addictologie – ffa@larbredecomm.fr

La FFA réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions

Addictolib - Alliance contre le Tabac - Alcool Assistance - Association Française de Psycho-Addictologie - Association Addictions France - Association des Structures Publiques de Soins en Addictologie - Autosupport des Usagers de Drogues - Coordination des Associations et Mouvements d'Entraide Reconnus d'Utilité Publique - Collège Professionnel des Acteurs de l'Addictologie Hospitalière - Collège Universitaire National des Enseignants d'Addictologie - Coordination Nationale des Réseaux de Microstructures - ELSA France - Fédération Nationale des Etablissements de Soins et d'Accompagnement en Addictologie - Groupe d'Etude, de Recherche en Toxicomanie en Milieu Carcéral - Institut de Recherche et d'Enseignement des Maladies Addictives - Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions - SAFE - Société d'Addictologie Francophone - Société Française d'Alcoologie - Société Francophone de Tabacologie - SOS Addictions

Fédération Française d'Addictologie

c/o ANPAA, 20, rue Saint-Fiacre, F-75002 Paris – www.addictologie.org – @FFAddictologie